

DECISION N° 196 – 2024

Portant validation du devis de la société UTB pour la rénovation d'une noue en ardoises à la Basilique de la Couture.

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis **n°ST26/DK240708475 du 19 juillet 2024** de la **société UTB** pour la rénovation d'une noue en ardoises à la Basilique de la Couture ;

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider le devis de la **société UTB** pour la rénovation d'une noue en ardoises à la Basilique de la Couture, d'un montant de **3694.00 € HT**.

signé électroniquement le 19/09/2024,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

